

*Sous couvert de l'état d'urgence et en cherchant en permanence à jouer l'amalgame avec le terrorisme, on inculpe, enferme, condamne des groupes militants sous des prétextes souvent grotesques ou pour des faits absolument bénins.*

**De telles opérations de police ciblées poursuivent un but évident : briser des groupes de résistance politique. On les empêche préventivement de s'opposer à ce qui va venir.**

Au-delà du droit de manifester, c'est la possibilité même de faire de la politique qui est aujourd'hui attaquée.

Non ! Braquer une arme de poing sur une foule ne sera jamais un geste responsable, cette foule fut-elle en colère de se voir constamment réprimée pour avoir simplement essayé de manifester.

D'un côté, il y a la répression de l'opposition politique afin d'assurer un début de quinquénat sans réaction, de l'autre, il y a l'augmentation et la consolidation de la marge de manœuvre des policiers.

La police joue avec nos vies à chacune de ses interventions, la réciprocité n'est pas vraie.

On peut dire que tout se met en place pour que Rennes soit une sorte de laboratoire pour des formes de répressions de plus en plus affranchies des garanties gagnées par des siècles de luttes sociales et politiques.

*Ne pouvant mettre fin au mouvement social et au mouvement de la jeunesse, la répression policière vise à multiplier les arrestations et les procédures judiciaires.*

*Le projet de loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme [tend] à construire peu à peu les outils administratifs d'une répression ordinaire des formes de militantisme politique que le gouvernement considère comme intolérables et illégitimes.*



# Rennes, creuset d'une justice/police d'exception ?

**A**u printemps dernier, lors de la période électorale, une vague d'arrestations brutales fait suite à la manifestation au cours de laquelle un policier a braqué des manifestantEs avec son arme de service.

Quelques jours plus tard, deux témoins sont poursuivies pour faux témoignages alors qu'elles accusent la police de fabrication de preuve. Plusieurs tribunes réagissant à cette inquiétante répression se succèdent, issues des milieux syndicaux, intellectuels, politiques ou culturels.

A l'heure où les moyens de l'état d'urgence rentrent dans le droit commun, nous proposons de revenir avec plusieurs des signataires de ces tribunes sur la répression politique, ses méthodes et les moyens d'y faire face, depuis l'exemple rennais.

**Avec Vanessa Codaccioni, Bernard Aspe, Sud PTT 35 et d'autres signataires des tribunes.**

Petite restauration sur place.

**réunion publique organisée par le Collectif contre la criminalisation du mouvement social**

**MARDI 28 NOVEMBRE 2017 à 19h**

**Carrefour 18 - 7 rue d'Espagne - métro Fréville**